

Maroc: des ONG dénoncent l'exploitation de mineures comme domestiques

RABAT (AFP) - 16.11.2012 12:48

Des dizaines de milliers d'adolescentes ou d'enfants sont exploitées comme domestiques dans les grandes villes du Maroc, et font l'objet de maltraitance, malgré l'interdiction du travail des mineurs



Des enfants marocaines lavent des vêtements
AFP/Archives - Abdelhak Senna

Des dizaines de milliers d'adolescentes ou d'enfants sont exploitées comme domestiques dans les grandes villes du Maroc, et font l'objet de maltraitance, malgré l'interdiction du travail des mineurs, selon des ONG dont Human Rights Watch, qui en a appelé aux autorités.

Dans un rapport publié jeudi, HRW, organisation basée aux Etats-Unis, s'alarme de la situation de ces enfants connues sous le nom de "petites bonnes", "âgées de huit ans à peine", qui "endurent des sévices physiques et travaillent comme

domestiques de longues heures par jour pour des salaires extrêmement bas".

"La majorité des filles interrogées ont indiqué avoir été maltraitées à la fois physiquement et verbalement par leurs employeurs (...). Certaines filles ont déclaré que leurs employeurs les avaient frappées avec leurs mains, des ceintures, bâtons, chaussures ou encore des tuyaux en plastique", a déclaré à la presse Jo Becker, directrice au sein de la division Droits des enfants à HRW, lors de la présentation du rapport.

"Nous appelons le gouvernement marocain à mettre fin à ce problème en favorisant notamment la scolarisation des jeunes filles", a-t-elle insisté.

D'après des sources associatives, le nombre de jeunes filles domestiques est de 60.000 à 80.000 au Maroc.

Une étude réalisée en 2010 par un collectif d'associations marocaines avait révélé que 49% des filles domestiques "avaient abandonné l'école pour travailler et 30% n'étaient jamais allées à l'école".

"Cela peut paraître paradoxal mais dans la plupart des cas ce sont les couples de cadres moyens à supérieurs, ayant un niveau d'études universitaires, qui font travailler à leurs domiciles des jeunes filles de moins de 15 ans", a indiqué à l'AFP Omar El Kindi, le président de l'association Insaf.

"Pour se justifier, certains tiennent un discours paternaliste en arguant que c'est dans l'intérêt de la jeune fille d'être dans un domicile en ville, où elle aura plus d'opportunités", ajoute-t-il.

"Dimension culturelle"

Selon lui, "ce problème a également une dimension culturelle". "Le garçon est parfois perçu comme étant supérieur par rapport à la fille. Cette conception inégalitaire fait que ce sont les filles

qui travaillent le plus à domicile. Il faut que cela cesse", a clamé M. Kindi.

Le droit marocain interdit l'emploi des enfants de moins de 15 ans. Mais, dans la pratique, la loi doit être améliorée et davantage respectée, selon HRW.

"Bien que le code du travail du Maroc fixe la durée hebdomadaire de travail à 44 heures pour la plupart des travailleurs, il ne mentionne pas les travailleurs domestiques, et ne fixe donc pas de limite" dans ce cas, précise l'ONG.

"Le Maroc a déjà pris des mesures importantes pour réduire le travail des enfants, mais il doit prendre des mesures ciblées pour protéger ceux et celles qui travaillent comme domestiques, et faire respecter la loi", conclut-elle.

Outre le code du travail, un projet de loi interdisant cette pratique a été élaboré par le gouvernement marocain mais il n'a toujours pas été adopté par le Parlement. Il prévoit notamment des peines de prison ferme et de lourdes amendes contre toute personne employant des enfants de moins de 15 ans comme domestiques.

"Nous avons contacté le ministre marocain du Travail au cours de notre enquête, a relevé Mme Becker. Il nous a dit que de nouvelles dispositions avaient été ajoutées à ce projet de loi", très attendu par les associations et les défenseurs des droits de l'enfant.

Contactée par l'AFP, la ministre marocaine des Affaires sociales Bassima Kekkaoui est restée injoignable.

Le rapport de HRW est le résultat de recherches menées en avril, mai et juin derniers à Casablanca, Rabat et Marrakech, entre autres. HRW a notamment interrogé 20 personnes ayant travaillé, très jeunes, comme domestique.